

MAIRIE D'AZAS



31380

PROCES VERBAL

**Compte rendu du CONSEIL MUNICIPAL
du 23 décembre 2015**

Présents : MT LACOURT, B FAURE, M.BESSIERE, R MARTIN, L SICART,
P BRUNO, V FABRE, JL GRANITI, S.RAINA, B TOURET.

Excusées : C ANTONSANTI, (procuration donnée à B.TOURET),
M JOUBERT (procuration donnée à S.RAINA)

Absents excusés : RUITER Stéphanie, JOUBERT Marion a donné procuration à Serge
RAINA, DUCHEMIN David, ANTONSANTI Christine a donné
procuration à Bruno TOURET

Absents : L TESTA.

Mme AVERSENG, secrétaire de mairie assiste au conseil

Désignation d'une secrétaire de séance: Virginie FABRE

Lecture de l'ordre du jour du 23 décembre 2015

Lecture du compte rendu du conseil du 30 septembre 2015 : Vote à l'unanimité

Lecture du compte rendu du conseil du 07 décembre 2015 : Vote à l'unanimité

8-1-2015 Délibération : SDEHG éclairage du clocher 1^{ère} tranche

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune du 05 septembre 2014 concernant la mise en lumière du clocher – partie haute, le SDEHG a réalisé l'étude de l'opération suivante (11BS565) :

1^{ère} tranche partie haute de l'église

- Mise en valeur de l'église avec du matériel à LED posé sur la façade de l'église avec le câblage en façade et la commande à créer à l'intérieur du bâtiment.
- Détail sur le plan.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

<input type="checkbox"/> TVA	2 678€	
<input type="checkbox"/> Part SDEHG	5 708€	
<input type="checkbox"/> Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	9 313€	
<hr/>		
Total	17 699€	

Avant de planifier les travaux correspondants, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Oui l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité:

- Approuve le projet présenté.
- S'engage à verser au SDEHG une contribution au plus égale au montant ci-dessus.

Chaque année, nous disposons d'une enveloppe de travaux.
 Ces travaux sont subventionnés maintenant à hauteur de 80 %.
 Utilisation en 2015 : éclairage de deux abris bus.

Fin de la séance à 21h07

Mme Marie-Thérèse LACOURT	M. Benoît FAURÉ	Mme Magalie BESSIERE	M. Richard MARTIN	Mme Laurence SICART
M. Bruno TOURET	Mme Stéphanie RUITER Absente Excusée	M. Loïc TESTA Absent	M. Serge RAINA	Mme Marion JOUBERT procuration à Serge RAINA
Mme Patricia BRUNO	M. David DUCHEMIN Absent excusé	Mme Christine ANTONSANTI Procuration à Bruno TOURET	Mme Virginie FABRE	M. Jean-Louis GRANITI